

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption du premier projet de règlement RCA08-08-0001-91 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 7 juin 2016. Cette assemblée aura lieu le **21 juin 2016**, à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boul. Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-91** a pour objet de :

- permettre, dans toutes les zones de l'arrondissement de Saint-Laurent, les installations essentielles au fonctionnement d'un service public générant la construction d'infrastructures et de soumettre, à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les installations essentielles apparentes;
- permettre temporairement le stockage extérieur de matériau en vrac, pour la durée des travaux liés à la construction d'installations pour la mise en place d'un service public.

Ces dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire et affectent toutes les zones de l'arrondissement et toutes les zones contiguës à celles-ci.

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Montréal, le 8 juin 2016

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du conseil d'arrondissement

**PUBLIC NOTICE
PUBLIC CONSULTATION MEETING**

The Borough of Saint-Laurent of the Ville de Montréal will hold a public consultation meeting in regards to the object and the consequences of the adoption of first draft by-law number RCA08-08-0001-91 modifying by-law number RCA08-08-0001 on zoning, adopted on June 7, 2016. This consultation meeting will be held on **June 21 2016**, at 7 p.m., at the Council Room located at 777, boulevard Marcel-Laurin, in Saint-Laurent.

The object of first draft by-law number **RCA08-08-0001-91** is to :

- permit, in all the Borough zones, the essential installations for a public service which generates construction of infrastructures and submit to the approval of a site planning and architectural program the visible installations;
- permit the temporary outdoor stockage of material in bulk for the time of the works for the construction of the installations for the development of a public service.

These provisions are likely to need public approval by referendum and affect all zones of the Borough and the adjacent zones.

During this public meeting, the Mayor of the Borough, (or another Council Member designated), will explain this draft by-law and the consequences of its adoption and will listen to any person who intend to express themselves on this subject.

This draft by-law is available for consultation at the Citizens' Office, during regular office hours.

Montréal, June 8, 2016

Isabelle Bastien, lawyer
Secretary of the Borough Council